

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

# LE REVEIL

POLITIQUE—LITTERATURE—THEATRE—BEAUX-ARTS

VOL. 4

MONTREAL, 18 JUILLET 1896

No. 94

## SOMMAIRE

## R. F.

R. F., *Pierre Lerouge* — Lettre d'Avocat, *Payeur* — La chaîne mystique, Plus fort qu'Hermann, *Caritas* — Dans les manufactures, *Justus* — Vérité? *Bonhomme* — Récidive, *E. René* — L'envers des choses : L'argent, *Wilfrid Larose* — Reliquat de compte : Conte authentique à l'usage des grands enfants, *Pierrot* — Feuilleton, Rome, (*Suite*) *Emile Zola*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184,

Montréal.

La France célébrait mardi sa fête nationale du quatorze juillet; la République conviait à ses agapes nationales tous les amis de la liberté et du progrès.

Cette célébration nous intéresse à plus d'un titre; elle nous touche de plus près qu'aucune autre nation

Nos origines nous rattachent si étroitement à la vieille France, que rien de ce qu'il l'atteint ne peut nous être étranger; ses joies et ses douleurs nous trouvent également joyeux et tristes; notre cœur bat plus fort lorsque vibre le sien; notre âme sanglotte plus douloureusement lorsque se serre l'âme de la nation-mère de la justice du dévouement et de la charité.

Jamais occasion ne fut plus propice pour nous de nous réjouir hautement, car, jamais nous n'avons montré plus courageusement que nous étions les dignes fils du sang français. Jamais en occasion aussi mémorable, nous n'avons prouvé aussi clairement que la marche progressive des catholiques raliés au grand mouvement

39  
64576  
10489

libéral d'un pape vraiment roi, d'un grand pape ami des humbles et redresseur des faibles, avait imprégné de son effluve toute notre génération chrétienne.

Nous ne voulons pas revenir sur les réflexions que nous avons déjà exprimées au sujet du résultat des dernières élections : nous nous sommes suffisamment étendu sur les enseignements qu'il comportait.

Ce que nous désirons aujourd'hui, c'est montrer quelle satisfaction ont dû ressentir les grands éducateurs de la France, notre mère, en voyant le chemin parcouru par nous depuis quelques années. A tous ceux qui, là-bas, nous considéraient d'un œil inquiet et regrettaient la déperdition d'une belle force française gaspillée dans des luttes impuissantes et inutiles, nous pouvons montrer une œuvre d'émancipation qui les enorgueillira et qui grandira notre peuple dans le concert des races latines.

Depuis trop longtemps, imbus de traditions séculaires, nous nous tenions à l'écart de la poussée d'affranchissement général de l'esprit humain : le violent souffle qui ébranlait en France la vieille école du laisser dire et du laisser faire n'avait pas encore roulé jusque sur les rives du Saint-Laurent, et nous restions servilement soumis aux dictées d'hommes sans connaissances comme sans inspirations, ignorants de tout ce qui ne les touchait pas, indifférents à tout ce qui ne pouvait les atteindre.

Le jour est fait enfin. Le flot populaire s'est soulevé, et l'ignorance comme l'indifférence sont sapées par la vague incessamment montante du besoin de perfection intellectuelle et sociale.

A tous l'ère actuelle crie : Ouvrez les yeux et apprenez !

Au peuple comme à ses régents, au cler-

gé, aux ministres et aux maîtres du monde, un instinct secret clame éperdument :

“ Marchons, marchons à la conquête du bien-être et de la prospérité morale et sociale par l'union sans sujétion, l'entente sans humiliation et l'éducation sans entraves.”

Nous ne voulons pas, pas plus que ne le désirent les millions de Français, dont nous sommes les amis et les disciples, et que ne réussiront jamais à noircir à nos yeux les infamies cléricales ni les crimes anarchistes, un bouleversement de l'ordre légitime des choses ; nous désirons un changement avantageux qui donne à tous place égale au banquet social comme au banquet divin.

Nous ne demandons pas la suprématie des classes ni celle des fortunes ; l'oligarchie des castes ni celle des ressources : nous voulons l'établissement d'un mode pondéré d'égalité et de facultés.

Nous voulons que ceux qui sont aujourd'hui égaux restent égaux, mais que tout le monde ait la faculté de gravir les degrés qu'ils ont franchis, et de s'asseoir à leurs côtés pour jouir en paix des avantages qu'ils auront conquis.

De l'aspiration à un aussi brillant idéal nul n'a le droit de prendre ombrage ; la charité éducative est aussi sacrée que la charité corporelle.

Le sublime apôtre de la charité éducative fut ce grand républicain dont les restes viennent de recevoir la bénédiction solennelle dans la basilique de la Madeleine, sous les yeux de tout ce que la France compte de grand dans la religion, la politique, les sciences, les arts et la démocratie.

Jules Simon, dont la mort jetait un deuil sur cette grande fête de la République Française, était un guide sûr, qui

10/24

eût été fier de notre décisif mouvement d'affranchissement. L'erreur commise par les chefs religieux, qui voulaient étouffer la voix du peuple, le chagrinait autant qu'eût pu l'émouvoir la calme et triomphante réponse de l'électorat canadien, si la pierre étouffante du cercueil n'eût à jamais rendu silencieux ce puissant portevoy de la liberté humaine.

C'est à cette belle figure que se reportaient nos pensées en ce jour du Quatorze Juillet où nous revenait plus vif le souvenir de la vieille mère-patrie ; elle n'a rien qui puisse effrayer nos plus craintifs

Soyons républicains comme Simon, et nous serons de bons canadiens, de bons français et de bons catholiques.

Dans cette belle nation française, sur ce sol fertile de Gaule, choisissons-nous ce type si acceptable à tous les courages et à tous les cœurs, et unissons-nous dans un commun effort pour égaler la pratique de ses vertus et l'œuvre de son esprit.

Aimons-le, modeste et sûr ; puis essayons de nous rendre dignes de lui.

Juillet contient quatre dates mémorables pour nous.

Le Quatorze Juillet, la fête que nous venons de célébrer, et dont je vous transmets les derniers échos résonnant encore dans tout mon être.

Le Quatre Juillet, l'anniversaire de l'Indépendance américaine, touchant aussi à l'âme même de la France, car, l'évocation de Washington appelle sans tarder celle de Lafayette et les cours de ces deux peuples frissonnent à l'unisson en prononçant ces deux noms.

Enfin le Premier Juillet, la fête du Canada, la fête de la Puissance comme l'appellent d'une façon aussi baroque qu'inintelligente nos faiseurs d'almanachs canadiens.

Ces trois fêtes maintenant, doivent former un faisceau de réjouissances libérales où tout le monde trouvera sa place.

Clergé, gouvernement et peuple peuvent célébrer avec même joie, avec le même enthousiasme, ces anniversaires chers à la démocratie.

L'acte d'émancipation du 23 juin nous impose le devoir de glorifier la constitution, qui a permis son accomplissement

La victoire libérale a fait du premier juillet une fête vraiment nationale dont nous avons lieu d'être aussi glorieux que d'un 4 ou d'un 14 juillet.

PIERRE LEROUGE.

## LETTRE D'AVOCAT

La lettre d'avocat est la terreur du débiteur pauvre.

Cette missive, généralement brutale et toujours coûteuse (\$1), a le don de jeter la perturbation dans les familles et de soulever l'ire bien plus que l'effroi chez les malheureux qu'elle atteint.

Dans sa sécheresse voulue, ce document autocratique et d'une banale insolence est un point noir dans l'existence de maints pauvres diables aux prises avec la fureur des créanciers.

Dame Justice nous empêche de plaisanter avec la lettre d'avocat, mais elle nous permet de nous réjouir des leçons bien méritées qui pleuvent aux exploités de ce procédé facile d'extortion de la gent peu argentée.

Car ce n'est souvent qu'une exploitation.

Lorsque le commerçant, pressé par les besoins de son commerce, remet entre les mains d'un avocat le recouvrement de ses créances, le premier calcul de l'homme de loi (dans beaucoup de cas) est celui-ci : Cinquante ou soixante lettres à \$1 font cinquante ou soixante dollars ; c'est le bé-

néfice net et immédiat avant que le créancier touche même un sou. Aussi, la danse commence bientôt. Les lettres roulent et tombent sur le pauvre payeur attardé; elles le guettent comme les détrousseurs dans la forêt de Bondy.

Mais, nous le répétons, il n'y a rien à dire; la loi protège ce mode de spéculation.

Revenons donc aux vengeances douces et enregistrons celle qui suit.

Nous en conseillons l'usage aux victimes; ce sera pour elles une consolation.

Un rédacteur du *Journal*, de Paris, recevait dernièrement la lettre suivante :

ETUDE DE M<sup>RE</sup> A. RUAULT,  
*Ancien Huissier,*  
53, Avenue de Clichy,

Monsieur, —

J'ai l'avantage de vous faire savoir que je suis chargé par MM. \*\*\*, vétérinaires, du recouvrement d'une somme de 5 fr. 60 que vous leur devez pour certificat de visite à un chien.

Veillez passer à mon étude dans les quarante-huit heures pour solder cette somme, faute de quoi je me verrai dans la nécessité d'exercer des poursuites contre vous sans autre avis.

Agréez mes civilités.

Pour M. Ruault,  
BELANGER.

Le journaliste en question, M. Courte-line, qui savait parfaitement devoir ce dollar au vétérinaire de son chien, et qui tenait cet argent à sa disposition, n'a pas accueilli sans surprise cette manière américaine de réclamer son dû.

Ci-dessous sa réponse :

Monsieur, —

En réponse à la lettre que vous avez eu, comme vous le dites fort bien, l'avantage de m'adresser, je vous envoie les 5 fr. 60 en question. Veuillez m'accuser réception de cette somme, *par retour du Courrier*, faute de quoi je me verrai dans la nécessité de déposer contre vous, au parquet, une plainte en escroquerie.

Recevez mes salutations. G. COURTELINE.

C'est ce qu'on appelle une riposte du tac au tac.

PAYEUR,

# LA CHAÎNE MYSTIQUE

PLUS FORT QU'HERMANN

Nos bonnes petites Sœurs ont des moyens extraordinaires pour faire de l'argent, mais leur ingéniosité dépasse toutes les bornes, lorsqu'elles ont les conseils d'un chanoine.

Ainsi, une amie du journal nous communique la lettre suivante, bien anodine d'aspect, mais dont nous donnerons plus loin une explication qui stupéfiera bien des gens.

Voici cette lettre :

No. 22. MONTRÉAL, 11 mars 1895

Madame, —

Avec l'approbation de M. le chanoine Cloutier, curé de Trois-Rivières, les amies des Dames du Précieux-Sang de cette ville, voulant les aider à bâtir leur monastère et leur chapelle, me prient de vouloir bien contribuer à cette bonne œuvre. Pour cela, veuillez faire deux copies de cette lettre et les adresser à deux de vos amies.

Placez en tête chaque copie le numéro suivant de celui qu'il y aura sur la lettre que vous aurez reçue.

Ainsi, vous recevez le numéro 22, inscrivez 23 sur les deux copies. Datede du jour de l'expédition, et signez votre nom, suivi de votre adresse. Dans la lettre que vous aurez reçue, mettez une pièce de dix centims et adressez à la  
REVERENDE MERE SUPERIEURE,

Monastère du Précieux-Sang,  
Trois-Rivières, P.Q.

N.B. — Les personnes qui ne peuvent prendre part à cette œuvre sont priées de renvoyer la lettre qu'elles ont reçue à la personne qui la leur a adressée, afin qu'elle puisse les faire parvenir à d'autres; autrement, la chaîne se briserait et ce serait une cause d'indemnité pour l'œuvre.

A toutes personnes qui prennent part à cette œuvre pieuse et charitable, il nous fait plaisir de dire qu'avec une reconnaissance éternelle les révérendes et bonnes mères les auront toujours

en mémoire dans leurs ferventes prières au pied de l'autel du Divin Rédempteur.

Avec reconnaissance, votre dévouée, \*\*

Voilà qui a l'air de bien peu de chose : demander 10 cents et demander d'envoyer deux lettres faisant la même demande ; à première vue, on ne calcule pas combien cela fait de dix cents, mais les mathématiques sont là pour quelque chose.

Sait-on que ce système qu'on appelle celui de la chaîne, et qui est poursuivi par les tribunaux criminels aux États-Unis est le mode de drainage de l'argent le plus perfectionné qui se soit encore imaginé.

Le plan est bien simple : une personne demande 10 cents à deux amis et fait rentrer 20 cents ; ces deux amis demandent chacun 10 cents à deux autres, ci 40 cents ; ces quatre amis à deux autres chacun, ci 80 cents, etc., etc.

Voici un tableau démontrant le nombre de lettres envoyées après que cette correspondance a fonctionné trente fois à partir du point initial.

Ces chiffres sembleront stupéfiants, mais ils sont rigoureusement exacts :

		Report..	32,768
1	2	16	65,536
2	4	17	131,092
3	8	18	262,144
4	16	19	524,288
5	32	20	1,048,576
6	64	21	2,097,152
7	128	22	4,194,304
8	256	23	8,390,608
9	512	24	16,797,216
10	1,024	25	33,594,432
11	2,048	26	67,188,864
12	4,096	27	74,377,928
13	8,192	28	148,955,556
14	16,384	29	297,511,112
15	32,768	30	595,022,224
Reporte...	32,768		1,258,020,376

Ainsi, en admettant qu'il n'y ait pas eu rupture dans la chaîne ou du moins que les personnes ayant refusé aient été remplacées lorsque le numéro d'ordre 30 aura été atteint sur les lettres c'est-à-dire lorsque le va et vient aura fonctionné 30 fois, il aura été expédié plus de

UN MILLIARD ET QUART

qui auront rapporté à 10 cts. chaque

CENT MILLIONS ET QUART DE DOLLARS

Dans le cas actuel, les Dames du Précieux Sang sont rendues au numéro 22 et s'il n'y a pas d'interruption, elles ont dû recevoir

4 MILLIONS 194 304

de lettres et avoir touché

Quatre cent dix-neuf mille quatre cent trente dollars

Soit, quatre cent mille dollars

Qu'est-ce que vous pensez du truc des petites Sœurs, elles peuvent se faire dire des prières avec cet argent-là !

CARITAS

## DANS LES MANUFACTURES

La morale des jeunes filles qui travaillent dans les manufactures a constitué un facteur important dans la lutte politique qui s'est faite dernièrement à Valleyfield, comté de Beauharnois à propos de l'élection d'un député fédéral.

Le candidat libéral avait fait venir de Montréal un orateur ouvrier, M. Dubreuil, qui au cours d'une vigoureuse harangue a reproché aux manufactures d'être *un foyer de perdition pour les filles*.

C'était une assertion bien maladroite à faire dans un centre manufacturier comme Valleyfield dont la population toute entière travaille à la manufacture de coton ; assertion d'autant plus dangereuse qu'elle était fautive car la population ouvrière de Valleyfield est certainement une des plus morales qui existe, nous n'en voulons pas d'autre preuve que le fait suivant : toutes les ouvrières qui travaillent à la manufacture y restent, puis se marient à Valleyfield avec des ouvriers de la manufacture et font ensuite souche d'ouvriers et d'ouvrières comme elles.

Si elles se perdaient, elles ne se marieraient pas et ne resteraient pas à Valleyfield.

Le gérant de la manufacture de coton, M. Simpson a vivement ressenti l'insulte portée à la population ouvrière qui est sous ses ordres et s'est empressé de protester dans une lettre fort digne où il réclame pour les ouvrières

de Valleyfield le même respect que pour celles d'aucune autre agglomération ouvrière et même d'aucune population, dans le vaste sens du mot anglais *community*.

Le *Progrès de Valleyfield*, journal bien pensant, mais peu malin a tout de suite compris qu'il s'agissait de bedeaux et de communautés. Il aiguise sa plume la plus sarcastique et s'écrie :

Dans sa fameuse lettre au sujet des paroies reprochées à l'ouvrier Dubreuil, M. Simpson a écrit une phrase qui fait du bruit.

Après avoir parlé de l'accusation qu'il prête à Dubreuil, il continue :

"C'est une insulte aux *filles* que nous employons, et qui sont, à mon avis, aussi vertueuses que les *filles* qu'on pourrait trouver dans n'importe *quelle communauté* d'une ville quelconque ou du pays tout entier."

Nous savions bien que la plupart des jeunes personnes employées dans les manufactures sont dignes des plus grands éloges et qu'elles font honneur à leurs parents ; mais nous étions sous l'impression que dans les manufactures, comme dans les meilleures familles, il arrivait parfois des malheurs.

Nous sommes heureux de voir que nous étions dans l'erreur. A l'avenir si quelqu'un parle devant nous en termes irrévérencieux de nos concitoyennes, il faudra dire :

"Ces jeunes personnes sont aussi vertueuses que les pieuses filles qu'on trouve chez les Bonnes Sœurs de la Providence ou de la communauté des SS. NN. de Jésus. Les religieuses cloîtrées du Précieux Sang, les Carmélites, dont on dit tant de bien, ne sont pas plus dévotes qu'elles. M. Simpson qui a fait de toutes ces questions une étude approfondie, l'a affirmé ; et il ne s'est trouvé personne pour le contredire."

Eh bien ma foi, il y a peut être du vrai dans ce que dit le *Progrès*, l'un vaut peut être l'autre et il est certain que l'un a besoin d'autant de surveillance que l'autre.

Entre ce qui se passe derrière les murs d'une manufacture et ce qui se passe derrière ceux d'un couvent il n'y a souvent que l'épaisseur... d'un costume.

Nous apprenons qu'à la suite de la demande du Conseil général des femmes, deux dames ont été nommées inspectrices des édifices publics.

Or cette nomination fait boudier M. Tardivel qui se fâche tout rouge et dit incontinent.

Le gouvernement de Québec, se rendant à une demande du conseil national des femmes, a nommé deux inspectrices des édifices publics. S'il s'agit d'inspecter, au point de vue de l'hygiène, et surtout de la morale, les usines et les fabriques où il y a des femmes et des filles employées, il n'y a rien à dire, si ce n'est que des inspecteurs auraient pu faire la besogne pour le moins aussi bien. Mais l'*Evènement* nous apprend qu'il s'agit d'inspecter "les édifices publics exclusivement consacrés aux femmes, *certaines communautés religieuses*, par exemple". Nous ferons remarquer à qui de droit que l'inspection des communautés religieuses de femmes appartient à l'Ordinaire. Les nouvelles inspectrices sont madame Provancher, à Québec, et madame King, à Montréal.

Pourquoi donc se fâcher ?

L'Ordinaire aura toujours le droit de sanctifier les âmes, c'est la partie spirituelle ; laissons donc aux laïques qui s'y connaissent beaucoup mieux le soin des corps.

L'innovation qui se prépare a toute notre approbation ; pour les détails intimes, il vaut beaucoup mieux les soins et les conseils de femmes du monde que ceux de jeunes vicaires ignorant dans beaucoup de choses quelquefois et savants dans beaucoup trop d'autres matières.

Le gouvernement de Québec met, en tous cas, les communautés sur le même pied que les manufactures, pourquoi ne serait-ce pas permis à M. Simpson ?

JUSTUS.

## VERITE ?

Il n'y a rien de plus difficile que d'obtenir du clergé une lettre conçue en termes clairs et compréhensibles, disions-nous dans notre dernier numéro.

Eh bien, il y a encore quelque chose de plus difficile, c'est d'obtenir la vérité sur un incident.

En voici une preuve irréfutable que nous tenons des cléricaux eux-mêmes.

Le *Spectateur* de Hull avait dit dans un article que 80 pères oblats s'étaient sauvés d'Ottawa la veille des élections pour ne pas voter.

Aussitôt, le supérieur des oblats envoie la lettre suivante :

Université d'Ottawa, 4 juillet 1896

Monsieur Pagé,

Rédacteur du *Spectateur*,

Hull P. Q.

Monsieur,

Au nom des Rév. Pères Oblats d'Ottawa et en particulier de ceux de l'Université, je nie absolument le fait, par vous affirmé avec tant d'assurance, que *trente Pères Oblats se sont sauvés de la ville* (ce sont là vos expressions) *la veille des élections pour ne pas remplir leur devoir*, et je crois devoir protester contre vos réflexions calomniatrices et vous prier au nom de la justice et de l'honnêteté de réparer, dans votre prochain numéro, le tort grave que vous leur avez fait.

Il est vrai que trente oblats étudiants ont quitté Ottawa Est la veille des élections mais aucun d'eux n'avait droit de vote ; voilà la cause de votre erreur sans doute, erreur regrettable pour vous qui devriez être mieux informé et très préjudiciable pour nous qui sommes les victimes innocentes.

Osant espérer, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien prendre ma lettre en considération et faire droit à ma demande.

Je reste votre Serviteur,

A. ANTOINE, O. M. I.,

*Vice-Recteur*

Hein, quel aplomb !

Je nie, dit le V.-R.

*Il est vrai*, dit-il, que trente oblats sont partis la veille des élections. Pas d'erreur là-dedans.

Le Père Antoine affirme et appuie sa parole de sa signature.

Pourtant, ce n'est pas vrai.

Car, deux jours après il se ravise et se dément lui-même

Voici ce qu'il écrit :

Université d'Ottawa, 6 juillet 1896

Monsieur Pagé,

Rédacteur du *Spectateur*,

Hull, P. Q.

Monsieur,

Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous

écrire hier, j'ai moi-même commis une erreur que je m'empresse de réparer : les trente Oblats étudiants n'ont quitté Ottawa Est que le 25 juin, *deux jours après* les élections et non la *veille*.

Dans le cas où vous publieriez ma lettre d'hier vous voudrez bien aussi publier celle que je vous écris aujourd'hui.

Veillez me croire,

Monsieur le Rédacteur,

Votre serviteur,

A. ANTOINE, O. M. I.

*Vice-Recteur*

Ce n'était donc *pas vrai* que les oblats fussent partis la veille; puis on ne reparle plus du droit de vote.

Voyons, qu'est-ce qui est vrai?

Les oblats avaient-ils droit de vote et sont-ils partis la veille ?

Ou bien n'avaient-ils pas droit de vote et sont-ils partis le lendemain ?

Où est la vérité ?

Expliquez-vous.

Quelle lettre faut-il croire ?

BONHOMME.

### L'IDÉAL

Il n'y a pas un rhume qui, pris à son début, résiste à l'action énergique du BAUME RHUMAL, le merveilleux spécifique français. Ce n'est pas un remède dispendieux ; il est agréable à prendre, n'exige pas de régime spécial. On l'emporte avec soi à l'atelier, au bureau et l'on se soigne tout en continuant à vaquer à ses occupations ordinaires. N'est-ce pas là l'idéal du traitement du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite ? Le BAUME RHUMAL qui ne se vend que 25 cts les 16 doses a accompli des guérisons sans nombre qui le proclament à bon droit "Le Sauveur du Peuple." Faites-en l'essai à la première occasion. Vous le trouverez dans toutes les pharmacies.

### LES ENFANTS ET LES VIEILLARDS

Les médecins, dans leur pratique journalière, proclament la supériorité du BAUME RHUMAL sur tous les remèdes similaires. Les enfants comme les vieillards et les adultes trouvent dans ce spécifique merveilleux, la guérison radicale de la toux, du rhume, de la bronchite et de toutes les affections de la gorge et des poumons. 25cts le flacon, en vente partout.

## RECIDIVE

La *Vérité* de Québec, l'organe le plus prononcé et, devons-nous croire, le plus autorisé de l'orthodoxie cléricale, a reproduit, dans son édition du 27 juin dernier, un bref, trop bref extrait d'une lettre de moi publiée ici le 20 du même mois. La composition typographique, par négligence ou avec préméditation, en a été faite de façon à le rendre presque illisible, et la citation coupée à un endroit qui semble choisi expressément pour que la suppression de ce qui suit laissât le sens incomplet et imprécis. Mais ne disputons point sur ces vétilles qui procèdent de l'esprit clérical, et examinons sans plus tarder le tout petit commentaire dans lequel ce journal déclare que l'assertion faite dans cette citation écourtée touchant le caractère illicite et anti-évangélique de l'immixtion du clergé, soi-disant successeur des apôtres, en matière d'enseignement, constitue, à ses yeux, "une jolie doctrine pour un journal qui se dit catholique." Il espère bien qu'avec d'autres préconisées dans le REVEIL, cette "jolie doctrine" va amener la cessation de ce qu'il appelle la longanimité épiscopale, et que les exécuteurs des hautes œuvres de la Prélature vont recevoir l'ordre de nous appliquer la strangulation onctueuse, ou tout au moins le salutaire baillon, arguments de polémique cléricale jugés les plus péremptoirs.

Moi, petit, qui n'accepte que le seul titre de Chrétien, suffisant à l'ambition de mon cœur, j'ignore encore de quelle croyance religieuse se réclame la direction du REVEIL, qui n'exige aucune attestation d'orthodoxie de la part de ses collaborateurs et ne requiert d'eux qu'une entière sincérité d'opinion. Mais, comme cette excellente publication professe être une tribune absolument libre, et que jusqu'ici elle l'a été réellement dans la pratique, elle se trouve placée dans mon estime à une hauteur que j'oserai dire vertigineuse au-dessus de toute la presse canadienne actuelle et devient à mes yeux le seul journal vraiment digne de ce nom. Etant cela, et ayant ce mérite capital distinctif, je ne vois pas comment on la peut tenir responsable de tous les sentiments de ses rédacteurs—qu'elle les partage

ou non — puisque chacun de ces écrivains a, de par la raison d'être de cette feuille, le droit intangible d'exprimer dans ses larges colonnes les opinions que lui dicte sa conscience.

Que le REVEIL se dise catholique ou qu'il se dise autre chose,—ce qui m'importe peu,—je dois toujours dire à sa louange que, par cette liberté absolue de discussion qu'il offre, il se montre éminemment chrétien et peut, au moins de ce chef, prendre le nom de journal évangélique. Car il se rencontre des chrétiens égarés dans le catholicisme officiel comme il s'en rencontre dans toutes les autres sectes qui se réclament du christianisme sans paraître savoir ce qu'il est.

Contrairement à ce qu'à toujours fait le cléricalisme de toute dénomination et de toute confession, le Christ raisonnait avec ses adversaires. Il les laissait Lui répondre librement. Il provoquait leurs objections à sa doctrine, ne s'attribuant à Lui, le Maître des maîtres, le droit de leur fermer la bouche que par des réponses qui n'admettaient point de réplique. Jamais, au grand jamais. Il n'a songé à les livrer au bucher ou à la strangulation, à leur appliquer le baillon ou à les ruiner matériellement pour les contraindre à se taire, si perverses que fussent positivement les doctrines du cléricalisme pharisaïque professées de son temps comme elles le sont du nôtres par le sacerdoce infidèle dont notre clergé, qui a la *Vérité* pour truchement, est l'héritier direct. O *Vérité* ! peut-on dire ici, que d'abominables erreurs, que de mensonges sataniques on propage sous ton nom !

Et cette *Vérité*, qui est un des noms du Christ, agit toujours comme Lui, ne redoutant jamais la contradiction, ne baillonnant pas même l'erreur ni le mensonge à qui elle laisse liberté entière pour les mieux confondre. Car la *Vérité* n'opprime jamais : elle délivre toujours et c'est elle, répétons-le sans cesse, qui nous délivrera de l'orthodoxie tyrannique. *Veritas liberabit vos !*

Le REVEIL, autant que je comprends la position qu'il entend tenir, est surtout chrétien en ce qu'il s'abstient de contester aux autorités dites religieuses, et qui passent pour telles aux yeux de la masse abusée, le droit de repousser celles de ses opinions qu'elles ne veulent pas

partager ; il ne leur nie pas le droit de les combattre : il invite, au contraire, ces prétendues autorités à venir lui livrer bataille dans ses propres colonnes afin que la Vérité se dégage de la discussion et paraisse telle qu'elle est aux yeux tous. Ce qu'il conteste, c'est la légitimité, la moralité et le caractère chrétien des moyens employés par les évêques pour empêcher ses opinions ou celle de tout autre journal ou individu de parvenir aux oreilles des intéressés ; ce qu'il conteste, c'est le droit, dont l'exercice est criminel, de faire servir à l'étouffement de ses adversaires l'influence illicite acquise par le clergé sur les masses illettrées, fascinées par le reptilisme sacerdotal, et obtenue au moyen d'une monstrueuse exploitation de leurs besoins religieux et de leur crédule simplicité qui, du reste, commence à se dissiper sous l'effet de l'excès dans l'abus et de la stupidité dans l'excès qui est devenue le délire clérical ; ce qu'il leur conteste enfin, c'est le droit d'employer cette influence captée par usurpation—et dont l'exercice serait illicite même si elle eût été légitimement acquise à la ruine des intérêts temporels de leurs contradicteurs, au baillonnement de ces derniers, à l'étranglement de la Vérité et à la libre diffusion des opinions, quelles qu'elles puissent être.

Et cet antagonisme irréductible qui se manifeste constamment entre le cléricalisme et la liberté de conscience et d'opinion est l'expression de l'irréductible antagonisme qui existe entre le cléricalisme et l'Évangile.

Proclamons-le ici encore une fois : l'Évangile n'opprime jamais ; en tout, absolument en tout, il est émancipateur toujours, toujours, toujours.

Il suit de là qu'en s'arrogeant impudemment et en exerçant séculièrement, avec une impunité permanente, mais qui va prendre fin, le pouvoir odieux, d'origine satanique, de museler par tous moyens ses contradicteurs, la hiérarchie a démontré péremptoirement, de la façon la plus concluante, qu'elle n'est, à quelque titre que ce puisse être, ni la bénéficiaire de la succession apostolique ni conséquemment la dépositaire de la doctrine évangélique de la Vérité libératrice.

Pour ce qui est de mon opinion exprimée ici touchant l'ingérence d'un clergé quelconque — à titre de successeur par présomption de l'apostolat primitif — en matière d'enseignement scolaire, je réaffirme simplement, et plus catégoriquement encore, si possible, ce que j'ai déjà dit : que cette ingérence est, par essence, anti-évangélique et anti-apostolique comme l'immixtion de l'État en la même matière est anti-économique et anti-libertaire ; et c'est comme telles que je les combats également toutes deux.

Ni les apôtres, ni les possesseurs authentiques de l'Esprit qui leur fut envoyé d'en haut, et qui n'a jamais reposé sur le cléricalisme, ni même sur aucun clergé particulier exerçant, en tant que caste ou collectivité, le sacerdoce comme une spécialité professionnelle, n'ont reçu mission de faire de l'écolâtrie ; de s'emparer des intelligences pour les pétrir et les déformer par une instruction profane ou pseudo-religieuse. Ni Pierre, ni Paul, ni André, ni Jacques, ni Barthélemy n'ont songé de leur vie à faire, par obéissance au Maître, l'enseignement scolaire de la lecture, de l'écriture, du calcul, de la grammaire et de la géographie, qu'en toute probabilité ils ne possédaient que fort médiocrement. C'est de ce manque de savoir uniquement que peuvent avoir hérité leurs soi-disant successeurs canadiens, exploités des établissements où les enfants apprennent à ignorer toute leur vie le rudiment des choses que ces mercantis de l'écolage clérical professent leur enseigner au moyen de la plus dégoûtante des mystifications.

Les apôtres, porteurs de l'Évangile, avaient à annoncer au monde la *bonne nouvelle* par excellence, celle de la délivrance de toute oppression : morale, spirituelle et matérielle. Délivrés, eux-mêmes, de toute pusillanimité, leur mission étant dépourvue de tout caractère épiscopal, ils ont prêché l'Évangile purement et simplement, sans se soucier des pertes pécuniaires que cela pourrait leur causer ; n'ayant jamais eu pour devise : *Veritas post nummos*, ou, plus exactement, *Virtus post nummos*, la vérité et la vertu après l'argent ! La peur des dommages-intérêts à payer ou des frais de justice à encourir ne retenait pas sur leurs lèvres la parole de vie prête à s'envoler, n'ayant pas à ménager des bourses qui n'exis-

taient point, parce que le Maître en avait interdit la possession.

La crainte du pouvoir judiciaire, qui n'a rien d'autre pour captiver mon cœur, aura pour tant eu cet effet appréciable à mes yeux : de modérer l'ardeur haillonnante de la prêtreocratie, et de faire substituer au régime orthodoxe absolu un despotisme épiscopal tempéré par l'avarice.

Je réitère, en terminant, les assertions contenues dans ma lettre du mois dernier. Elles demeurent dans leur intégralité et devraient, ce semble, provoquer la contradiction de tout scribe orthodoxe non entièrement dominé par la préoccupation de conserver ses écus. Du reste cela n'entraînerait aucune dépense pour les zéloteurs de l'orthodoxisme et laisserait intacte chez eux cette chère vertu de l'épargne qu'ils pratiquent de concert avec la ploutocratie exploitante et recommandent au prolétariat dépeuplé comme l'unique panacée applicable aux maux qu'ils lui ont infligés.

E. RENE

## L'ENVERS DES CHOSES

# L'ARGENT

Avec de l'argent, n'importe qui est dieu ; sans argent, Dieu lui-même n'est rien—parmi les hommes.

Quand le dénûment vous oblige de loger dans une étable, qui osera croire, non que vous êtes une divinité ; mais simplement que vous avez de l'esprit ou appartenez à une bonne famille ?

Et si, venant s'asseoir au foyer malgré vous, la pauvreté ne laisse pas de vous réduire à l'état de quantité négligeable, comment voulez-vous qu'on vous estime, lorsque vous aurez manqué de jugement au point de la choisir de plein gré pour partage ? Certes, le mépris de ce que le monde admire et la recherche de ce qu'il méprise ne sauraient constituer à ses yeux qu'un double péché mortel contre le bon sens. Or, il hait d'instinct les haillons ; ceux-là même qui les portent n'en veulent pas ; demandez-leur si je me trompe.

Un jour, à Jésus pauvre mais honnête, on préféra Barabbas, un voleur.

Pourquoi non ? Si, Barabbas avait fait assez d'opérations fashionables pour devenir un *m'sieu* ? C'est la manière de faire qui fait tout.

Supposé qu'avec cela Barabbas ne fût pas riche, il gardait toujours l'avantage d'avoir manifesté son désir de l'être, tandis que Jésus avait gaspillé son temps à prêcher de parole et d'exemple le désintéressement, une utopie, un rêve dont les chrétiens eux-mêmes ne devaient farcir plus tard l'imagination d'autrui, que pour mieux arriver à profiter de son bien.

\*  
\* \*

Les meilleurs juges de la valeur des choses, ce sont les Juifs, n'est-ce pas ? Si le consentement universel n'a point cessé d'être un critérium de vérité, je l'appelle avec secours de cette proposition. Or, montrez-moi le Juif qui ne se dévoue tout entier à l'argent ? Du reste, il a de qui tenir : ses ancêtres renièrent jusqu'au Père Éternel pour un veau... d'or.

Non autrement convaincus, mais plus délicats, les Grecs avaient fait de l'éloquence et de la richesse deux attributs d'un même divinité. A la fois original et plagiaire, le modernisme a dit à son tour : *money talks*, c'est l'argent qui parle.

N'affectez pas d'être insensible à sa voix ; vous provoqueriez le rire que provoque la coquette en faisant la vertueuse et vous nous rappelleriez ces abstèmes qui n'entrent jamais au restaurant, mais qui, à la faveur des ténèbres, font entrer le restaurant chez eux. La Sainte-Trinité, voyez-vous c'en est plus le Père, le Fils et le Saint-Esprit, comme autrefois ; c'est l'agréable, l'utile et le nécessaire réunis dans un seul et même dieu : le tout-puissant Dollar. Tous les autres dieux ne sont que des prétextes dont on se sert pour parvenir à la possession de celui-ci. Oui, ô Dollar ! c'est toi l'infinie perfection ! Le seul vrai Dieu, c'est toi ! J'en atteste ces noires légions d'athées qui, après t'avoir renié dans des vœux solennels, travaillent chaque jour à l'expiation de ce crime par une recrudescence de foi et d'amour.

\* \* \*

Tout est dans l'argent. Manquez-en, vous verrez. Vous verrez comme vous êtes descendu, comme vous avez besoin de tout, moins peut-être la corbeille aux cartes de visite. Mesurant le désert qu'auront fait autour de vous ceux dont les grands noms s'accumulaient jadis dans ce plateau majestueusement porté par la bonne, disparue, hélas ! elle aussi, vous jugerez combien votre vanité avait tort de respirer l'encens que votre fortune seule avait allumé. Si, par le plus prodigieux des hasards, vous n'avez pas perdu votre latin dans ce naufrage, ce sera le temps de vous appliquer, avec le *va soli* de l'Écriture, ces vers du plus courtisan des poètes :

Donèc eris felix, multos numerabis amicos ;  
Tempera si fuerint nubila, solus eris.

Dans un pareil état, à qui se marier ? A une fille de rien, c'est-à-dire prœuvre ? Le souvenir des grandeurs passées vous interdit cette mésalliance. D'un autre côté, qu'iriez-vous faire en haut lieu, puisque, selon l'expression consacrée, vous ne valez plus rien vous-même ? Dans cette sphère, on a trop d'intérêts à ménager et l'on est trop intelligent pour commettre l'erreur de vous offrir une dot au pied des autels, sans espoir de compensation.

\* \*

Alcippe, mon cher Alcippe ! qui pourra concevoir l'étendue de ton bonheur à toi, en présence de tant de faveurs que la nature et le ciel t'ont versées sans le moindre besoin, puisque, ayant de l'argent, tu peux te passer de tout, même d'esprit ?

Sans altérer ta santé, jouis de la vie en dépensant largement ; c'est le moyen d'entretenir ta félicité et de la faire excuser par le parasitisme qui gravite autour de la munificence des riches. S'il te reste du capital et que dans ton testament, tu aies su en faire une distribution convenable aux intéressés, tu mourras comme tu auras vécu... dans la gloire !

Telle est, en résumé, l'appréciation du monde en ce qui regarde l'argent et tout en l'entretenant, le monde semble en avoir peur, parce qu'il la diasimule autant que possible

Quel qu'en soit le mérite, bon gré mal gré, il faut y souscrire ou feindre d'y souscrire, car

avoir raison tout haut et seul contre tous, c'est avoir tort.

Au demeurant, une excellente habitude à prendre, tant sur ce point que dans la conduite générale de cette vie, c'est de vouloir que toutes choses arrivent, non pas telles qu'on aurait pu les désirer, mais telles qu'elles arrivent

WILFRID LAROSE.

## RELIQUAT DE COMPTE

### Conte authentique

#### —A—

### L'USAGE DES GRANDS ENFANTS

Il y avait une fois un brave canadien nommé Spina, qui faisait profession en dehors du commerce d'épi-cerie, qu'il exerçait, de politicien officieux, nuance indigo.

En 1872, il y eut une élection dans notre bonne province de Québec, qui, comme chacun sait, est une province modèle sous le rapport de la probité électorale.

Un des candidats qui brigait les suffrages des électeurs du comté où Spina exerçait son négoce, s'ouvrit à lui, capta d'autant plus facilement sa confiance que Spina n'admettait pas alors — il a changé d'avis depuis — qu'un candidat bleu fût battu par un de ces mécréants qui se disent et qui sont libéraux.

A cette époque, les saints prêtres qui sont chargés par la divine Providence du fardeau de toutes nos affaires temporelles, tout en nouplant dans le bec des alouettes bien dodue et bien rôties, à cette époque ces saints prêtres avaient décrété de péché mortel le fait d'acheter la conscience des électeurs, soit avec du gin, soit avec du whiskey, soit avec tout autre produit diabolique.

On voit que les choses ont bien changé.

Or, l'astucieux candidat ami de Spina, vint un soir chez lui, mystérieusement, et lui remit la somme de \$1,500, le priant de les distribuer sous les formes les plus séduisantes et les plus appropriées aux excusables faiblesse des électeurs indécis.

Spina se récria :

— Mais vous êtes fou ! Vous savez bien que M. le curé a dit que la séduction électorale était un péché mortel. Je veux faire mon salut moi !

— Qui vous empêche de faire votre salut ? répliqua l'autre.

— Personne ; si je commets volontairement un péché mortel, ça ne m'y aidera pas beaucoup.

— Ecoute, ami Spina — car tu es mon ami, l'ami d'un futur député influent — écoute : le premier ministre a l'œil sur toi. Il compte sur ton concours pour me faire élire, et, comme ce n'est ni un ingrat, ni un oublieux, tu n'auras pas à te repentir de m'avoir servi, je t'en donne ma parole de candidat !

Quant à l'affaire du péché mortel, ce n'est pas plus difficile à arranger qu'une autre affaire. Pêche d'abord, tu te repentiras en suite, le lendemain de l'élection. Une fois repentant, tu seras dans les conditions requises pour recevoir l'absolution de ton curé qui te l'accordera contre une légère pénitence que tu pourras te dispenser de faire, attendu que cet oubli, n'est qu'un péché véniel.

Le satanique candidat triompha.

— C'est vrai, après tout. J'irai à confesse le lendemain et de la sorte je puis remplir mes devoirs de bon catholique sans renoncer à mes préférences politiques et aux moyens d'action qui sont seuls propres à faire triompher mes préférences.

Et Spina se mit à l'œuvre, distribuant les flacons et les dollars avec parcimonie, mais avec une adresse et une science opportune qui devaient assurer le succès de son œuvre. Il était soutenu, au physique et au moral, par la certitude de la reconnaissance du premier-ministre.

Mais, en homme avisé et connaissant la valeur des hommes et des choses, Spina sut économiser le tiers de la somme mise à sa disposition.

Et la province de Québec put faire donner une nouvelle couche d'azur semé d'or à son blason.

Le lendemain matin, Spina, l'oreille un peu basse, se rendit chez son curé et fit l'aveu de son crime sur un ton désolé, avec autant de larmes dans les yeux que dans la voix.

— Au moins, dit le bon pasteur, êtes-vous repentant, mon enfant ? Avez-vous la contrition parfaite ?

— Oh ! oui, mon père !

— Eh bien, mon enfant, je vais vous donner l'absolution, mais à la condition que vous m'apporterez les \$500 qui restent sur l'argent du diable. Je le distribuerai aux pauvres, seul moyen de le purifier.

Spina, en bon pénitent, promit d'apporter la somme ; mais, une fois qu'il fut muni du précieux absolvo, en bon normand, il tira au renard.

— Femme, dit-il à son épouse, fais-moi de suite le relevé de mes mauvais débiteurs et prépare un reçu pour chacun.

Dès que tous les reçus furent faits, Spina les acquitta. Il y en avait pour \$499,75 cents. Il les mit dans une enveloppe, y ajouta 25 cents pour compléter les \$500, et envoya cela à son curé avec la lettre suivante :

Monsieur le curé,

Désirant participer à la purification de l'argent souillé que j'ai eu la faiblesse d'accepter, je veux vous aider dans la limite de mes moyens. Cet argent étant destiné aux pauvres, j'ai pensé que les plus déshérités étaient ceux qui ne pouvaient payer le prix des denrées de première nécessité que je leur vends à bénéfice presque nul. En conséquence, monsieur le curé, veuillez remettre ces reçus acquittés à leurs destinataires, et employer les 25 cents restants, à dire une messe pour moi, pauvre pêcheur.

Depuis ce jour, M. le curé ne donne plus l'absolution sur parole.

PIERROT.

### PAS ATTENDRE

C'est à cette saison de l'année que les rhumes sont plus à craindre. Avec le BAUME RHUMAL on s'en débarasse facilement. Il ne faut pas attendre pour en prendre que le mal ait pris racine. 25c. la bouteille. En vente partout.

La seconde lettre de M Jeannotte à l'abbé Proulx ex-V. R. U. L. M. est forcément remise à la semaine prochaine faute d'espace. C'est un habilement conditionné que l'ex député a confectionné pour l'abbé.

FEUILLETON

## R O M E

PAR

EMILE ZOLA

VII

Enfin, comme il débouchait sur la place Saint-Pierre, dans la bousculade dernière des pèlerins, il entendit Narcisse qui demandait :

— Vraiment, vous croyez que les dons, aujourd'hui, ont dépassé ce chiffre ?

— Oh ! plus de trois millions, j'en suis convaincu, répondit monsignor Nani.

Tous trois s'arrêtèrent un moment sous la colonne de droite, regardant l'immense place ensoleillée, où les trois mille pèlerins se répandaient, petites taches noires, foule agitée, telle qu'une fourmillière en révolution.

Trois millions ! ce chiffre avait sonné aux oreilles de Pierre. Et il leva la tête, il regarda, de l'autre côté de la place, les façades du Vatican, toutes dorées dans le soleil, sur l'infini ciel bleu, comme s'il avait voulu suivre, au travers des murs, la marche de Léon XIII, regagnant par les galeries et par les salles, son appartement, dont il apercevait là-haut les fenêtres. Il le voyait en pensée chargé de trois millions, les emportant sur lui, entre ses frêles bras serrés contre sa poitrine, emportant l'or, l'argent, les billets, et jusqu'aux bijoux que les femmes avaient jetés. Puis, tout haut, inconsciemment, il parla.

Et qu'en va-t-il faire, de ces millions ? Où s'en va-t-il avec ?

Narcisse et monsignor Nani lui-même ne purent s'empêcher de s'égarer, à cette curiosité formulée de la sorte. Ce fut le jeune homme qui répondit.

— Mais Sa Sainteté les emporte dans sa chambre, ou du moins elle les y fait porter devant elle. N'avez pas vu deux personnes de la suite qui ramassaient tout, les poches et les mains pleines ? . . . Et maintenant, Sa Sainteté est enfermée, toute seule. Elle a congédié le monde, elle a poussé soigneusement les verrous des portes. . . . Et, si pouviez l'apercevoir, derrière cette façade, vous la verriez compter et recompter son trésor avec une attention heureuse, ranger en bon ordre les rouleaux d'or, mettre les billets de banque dans des enveloppes, par petits paquets égaux, puis tout ranger, tout faire disparaître au fond de cachettes connues d'elle seule.

Pendant que son compagnon parlait, Pierre avait de nouveau levé les yeux sur les fenêtres du pape, comme s'il avait suivi la scène. D'ailleurs, le jeune homme continuait ses explications, disait que, dans la chambre, contre le mur de droite, il y avait un certain meuble où l'argent était serré. Les uns parlaient aussi des profonds tiroirs d'un bureau ; et d'autre, enfin, affirmaient qu'au fond de l'alcôve, qui était très vaste, l'argent dormait dans de grandes malles cadenassées. Il y avait bien, à gauche du couloir menant

aux archives, une grande pièce où se tenait le caissier général, avec un monumental coffre-fort à trois compartiments. Mais là était l'argent du patrimoine de Saint-Pierre, les recettes administratives faites à Rome ; tandis que l'argent du denier, des aumônes de la chrétienté entière, restait entre les mains de Léon XIII, qui seul en savait exactement le chiffre, et qui vivait seul avec ces millions, dont il disposait en maître absolu, sans rendre de compte à personne. Aussi ne quittait-il pas sa chambre, lorsque les domestiques faisaient le ménage. A peine consentait-il à rester sur le seuil de la pièce voisine, pour éviter la poussière. Et, quand il devait s'absenter pendant quelques heures, descendre dans les jardins, il fermait les portes à double tour, il emportait sur lui les clefs, qu'il ne confiait jamais à personne.

Narcisse s'arrêta, se tourna vers monsignor Nani.

— N'est-ce pas, monseigneur ? Ce sont là des faits connus de tout Rome.

Le prélat, qui hochait la tête de son air souriant, sans approuver ni désapprouver, s'était remis à suivre sur le visage de Pierre l'effet produit par ces histoires.

— Sans doute, sans doute, on dit tant de choses ! . . . Je ne le sais pas, moi ; mais puisque vous le savez, monsieur Habert.

— Oh ! reprit celui-ci, je n'accuse pas Sa Sainteté d'avarice sordide, comme le bruit en court. Il circule des fables, les coffres pleins d'or, où elle passerait des heures à plonger les mains, les trésors entassés dans des coins, pour le plaisir de les compter et de les recompter sans cesse. . . . Seulement, on peut bien admettre que le Saint-Père aime tout de même un peu l'argent pour lui-même, pour le plaisir de le toucher, de le ranger, quand il est seul, une manie bien excusable chez un vieillard qui n'a point d'autre distraction. . . . Et je me hâte d'ajouter qu'il aime l'argent plus encore pour la force sociale qui est en lui, pour l'appui décisif qu'il doit donner à la Papauté de demain, si elle veut convaincre.

Alors, se dressa la très haute figure de ce pape, prudent et sage, ayant conscience des nécessités modernes, enclin à utiliser les puissances du siècle pour le conquérir, faisant des affaires, ayant même failli perdre dans un désastre le trésor laissé par Pie IX, et voulant réparer la brèche, reconstituer le trésor, afin de le léguer, solide et grossi, à son successeur. Économe, oui ! mais économe pour les besoins de l'Église, qu'il sentait immenses, plus grands chaque jour, d'une importance vitale, si elle voulait combattre l'athéisme sur le terrain des écoles, des institutions, des associations de toutes sortes. Sans argent, elle n'était plus qu'une vassale, à la merci des pouvoirs civils, du royaume d'Italie et des autres nations catholiques. Et c'était ainsi que, tout en étant charitable, en soutenant les œuvres utiles, qui aidaient au triomphe de la Foi, il avait le mépris des dépenses sans but, il se montrait d'une dureté hautaine pour lui-même et pour les autres. Personnellement, il était sans besoin. Dès le début du pontificat, il avait nettement séparé son pecule ; il restait intraitable et debout, défendant avec rudesse les millions de la Papauté contre tant

d'acharnées convoitises contre son entourage et contre sa famille, dans l'orgueil de laisser aux papes futurs l'arme invincible, l'argent qui donne la vie.

— Mais, en somme, demanda Pierre, quelles sont les recettes et quelles sont les dépenses du Saint-Siège ?

Monsieur Nani se hâta de répéter son aimable geste évasif.

— Oh ! en ces matières, je suis d'une ignorance. . . . Adressez-vous à Monsieur Habert, qui est si bien renseigné.

— Mon Dieu ! déclara celui-ci, je sais ce que tout le monde sait dans les ambassades, ce qui se répète couramment. . . . Pour les recettes, il faut distinguer. D'abord, il y avait le trésor laissé par Pie IX, une vingtaine de millions placés de façons diverses, qui rapportaient à peu près un million de rentes ; mais, comme je vous l'ai dit, un désastre est survenu, presque réparé maintenant, assure-t-on. Puis, outre le revenu fixe des capitaux placés, il y a les quelques centaines de mille francs que produisent, bon an mal an, les droits de chancellerie de toutes sortes, les titres nobiliaires, les mille petits frais que l'on paye aux congrégations. . . . Seulement, comme le budget des dépenses dépasse sept millions, vous voyez qu'il fallait en trouver six chaque année ; et c'est sûrement le denier de Saint-Pierre qui les a fournis, pas les six peut-être, mais les quatre, avec lesquels on a spéculé pour les doubler et joindre les deux bouts. . . . Ce serait trop long, cette histoire de spéculations du Saint-Siège depuis une quinzaine d'années, les premiers gains énormes, puis la catastrophe qui a failli tout emporter, enfin l'obstination aux affaires qui peu à peu bouche les trous. Je vous la conterai un jour si vous êtes curieux de la connaître.

Pierre écoutait, très intéressé.

— Six millions ! s'écria-t-il, même quatre ! Que rapporte-t-il donc le Denier de Saint-Pierre ?

— Oh ! ça, je vous le répète, personne ne l'a jamais su exactement. Autrefois, les journaux catholiques publiaient des listes, les chiffres des offrandes ; et l'on pouvait arriver à une certaine approximation. Mais sans doute on a jugé cela mauvais, car aucun document ne paraît plus, il est radicalement impossible de se faire même une idée de ce que le pape reçoit. Lui seul, je le dis encore, connaît le chiffre total, garde l'argent et en dispose, en souverain maître. Il est à croire que, les bonnes années, les dons ont produit de quatre à cinq millions. La France entrait d'abord pour la moitié de cette somme ; mais elle donne certainement moins aujourd'hui. L'Amérique donne également beaucoup. Puis viennent la Belgique et l'Autriche, l'Angleterre et l'Allemagne. Quant à l'Espagne et à l'Italie. . . . Ah ! l'Italie. . . .

Il eut un sourire en regardant Monsieur Nani, qui, béatement, dodelinait de la tête, de l'air d'un homme enchanté d'apprendre des choses curieuses dont il n'aurait pas su le premier mot.

— Allez, allez, mon cher fils !

— Ah ! l'Italie ne se distingue guère. Si le pape n'avait pour vivre que les cadeaux des catholiques Italiens, la famine règnerait vite au Vatican. On peut même dire que, loin de venir à son aide, la noblesse

romaine lui a coûté fort cher, car une des principales causes de ses pertes a été l'argent prêté par lui aux princes qui spéculaient. . . . Il n'y a réellement que la France et l'Angleterre où de riches particuliers, de grands seigneurs, ont fait au pape, prisonnier et martyr, de royales aumônes. On cite un duc anglais qui, chaque année, apportait une offrande considérable, à la suite d'un vœu, pour obtenir du ciel la guérison d'un misérable fils, frappé d'imbécillité. . . . Et je ne parle pas de l'extraordinaire moisson, pendant le jubilé sacerdotal et le jubilé épiscopal, des quarante millions qui s'abattirent alors aux pieds du pape.

— Et les dépenses ? demanda Pierre.

— Je vous l'ai dit, elles sont de sept millions à peu près. On peut compter pour deux millions les pensions payées aux anciens serviteurs du gouvernement pontifical qui n'ont pas voulu servir l'Italie ; mais il faut ajouter que, chaque année, ce chiffre diminue, par suite des extinctions naturelles. . . . Ensuite en gros, mettons un million pour les diocèses italiens, un million pour la Secrétairerie et les nonces, un million pour le Vatican. J'entends, par ce dernier article, les dépenses de la cour pontificale, des gardes militaires, des Musées, de l'entretien du palais et de la Basilique. . . . Nous sommes à cinq millions, n'est-ce pas ? Mettez les deux autres pour les Œuvres soutenues, pour la Propagande et surtout pour les écoles, que Léon III, avec son grand sens pratique, subventionne toujours très largement, dans la juste pensée que la lutte, le triomphe de la religion est là, chez les enfants qui seront les hommes de demain et qui défendront leur mère, l'Eglise, si l'on a su leur inspirer l'horreur des abominables doctrines du siècle.

Il y eut un silence. Les trois hommes s'arrêtèrent sous la majestueuse colonnade, où ils se promenaient à petits pas. Peu à peu, la place s'était vidée de sa foule grouillante, il n'y avait plus que l'obélisque et les deux fontaines, dans le désert brûlant du pavé symétrique ; tandis qu'au plein soleil, sur l'entablement du portique d'en face, se détachaient les statues, en noble rangée immobile.

Et Pierre, un instant, les yeux levés vers les fenêtres du pape, crut de nouveau le voir dans ce ruissellement d'or dont on lui parlait, baignant de toute sa personne blanche et pure, de tout son pauvre corps de cire transparente, au milieu de ces millions, qu'il cachait, qu'il comptait, qu'il dépensait à la seule gloire de Dieu.

— Alors, murmura-t-il, il est sans inquiétude, il n'est pas embarrassé ?

— Embarrassé, embarrassé ! s'écria monsieur Nani, que ce mot jeta hors de lui, au point de le faire sortir de sa diplomatie. Ah ! mon cher fils. . . . Chaque mois, lorsque le trésorier, le cardinal Mocenni, va chez Sa Sainteté, elle lui donne toujours la somme qu'il demande ; elle la donnerait, si forte qu'elle fût. Certainement, elle a eu la sagesse de faire de grandes économies, le trésor de Saint-Pierre est plus riche que jamais. . . . Embarrassé, embarrassé, Seigneur Jésus !

(A suivre.)

TRADUCTIONS.      RÉDACTION.      IMPRESSIONS.

## MARC SAUVALLÉ, Journaliste,

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts, adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

# "LE SUN"

## Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président.

Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.

|| .....  
..... ||

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1894 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

## Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME



# O. Leger,



GERANT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTRÉAL

# 25 Cts

ACHETENT UNE BOITE DE  
25 FEUILLES DE PAPIER ET  
DE 25 ENVELOPPES DE MEME  
QUALITÉ.

"Velin de Clearbrook"

LES MEILLEURES AU PAYS

## MORTON PHILLIPS & CIE,

Montreal

### 'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE  
CONTRE LE FEU  
ET SUR LA VIE

Capital.....	\$15,000,000
Fonds Investis.....	53,053,710
Fonds Investis en Canada....	5,200,000
Revenu Annuel.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.,

Directeurs Ordinaires. — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de  
Montreal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante existante, offre à ses  
assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

78 St.-François-Xavier, Montréal.

Téléphone Bel. No. 310.

**GUSTAVE FAUTEUX,**

AGENT POUR MONTRÉAL  
ET LES ENVIRONS

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie  
Commerciale, (limitée), et publié par Aris-  
tide Filletreault au No. 30 rue St-Gabriel,  
Montréal.

**BURROUGHS & BURROUGHS**  
AVOCATS

Chambres 613 et 614, Bâtisse de la New  
York Life, 11 Place d'Armes, Montréal  
Téléphone 1521

S. S. Burroughs

W. Herbe Burroughs

**Arthur GLOBENSKY,**  
AVOCAT.

1586½ Rue NOTRE-DAME

**J. A. DROUIN,**  
AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place  
d'Armes. Chambres 315 et 316.  
Téléphone 2243

## MAPLE CARD & PAPER MILLS



FABRICANTS  
DE PAPIER.

Moulin à Portneuf.

MONTRÉAL

QUE

**Wanted—An Idea** Who can think  
of some simple  
thing to patent?  
Protect your ideas; they may bring you wealth.  
Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attor-  
neys, Washington, D. C., for their \$1,000 prize offer  
and list of two hundred inventions wanted.

LIBRAIRIE FRANCAISE

**G. HUREL**

Spécialité de 1615 rue Notre-Dame  
Publications Artis-  
tiques et Littéraires.  
Achat et vente de  
Livres d'occasion...  
**MONTRÉAL**



For information and free Handbook write to  
MUN & CO., 361 BROADWAY, New York.  
Oldest bureau for securing patents in America.  
Every patent taken out by us is brought before  
the public by a notice given free of charge in the

**Scientific American**

Largest circulation of any scientific paper in the  
world. Splendidly illustrated. No intelligent  
man should be without it. Weekly, \$3.00 a  
year; \$1.50 six months. Address: MUN & CO.,  
PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

**JACQ. VANPOUCKE**

PROFESSEUR DE

Clarinete et de Solfege  
221—RUE CRAIG—221

POUR RELIER LES FASCICULES  
"NAPOLEON"

Nous avons fait faire une étampe toute spéciale; ceux  
qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules feraient  
bien de venir voir un échantillon de notre reliure à nos  
bureaux, ou demander notre agent qui ira le leur  
montrer.

**JOHN LOVELL & SON,**  
25 Rue St. Nicolas.